

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

En an, Saumur. . . 18 fr. p.c. Poste. 24 fr. p.c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Nous recevons des nouvelles de Londres qui donnent comme certain que dans les cercles du commerce et les clubs on a moins de confiance dans le maintien de la paix. La Prusse traite les Duchés en pays conquis et menace l'Angleterre parce que le roi Guillaume compte sur les dispositions de la reine Victoria, dont les sympathies sont toutes pour l'Allemagne. Il apprendra au dernier moment, disent les correspondances que nous citons, qu'en Angleterre il faut compter avec le parlement et avec l'opinion.

Le commerce danois est ruiné par les exactions des Prussiens, et les maisons correspondantes de Londres subissent des pertes énormes. Malgré la suspension d'armes, les saisies arbitraires et les confiscations continuent sur tous les points occupés.

La situation de l'Amérique préoccupe aussi la Cité. On assure que les confédérés ont maintenant 80,000 hommes sur le terrain, et que le Nord aura bien de la peine à rétablir l'équilibre.

On annonce la démission du ministre de la guerre à Copenhague et une défaite des confédérés dans le Tennessee.

On lit dans le Times :

La suspension des hostilités, que la diplomatie a eu tant de peine à obtenir, s'écoule sans que les espérances augmentent. Le mois de répit s'avance et on ne peut se flatter encore

de voir les travaux de la Conférence aboutir à un résultat satisfaisant.

Il est impossible de ne pas arriver à cette conviction que les puissances allemandes sont venues à la Conférence avec un parti pris d'éliminer toutes les conditions, de repousser tous les arrangements, même ceux auxquels elles donnent leur assentiment illusoire.

Le *Daily Telegraph* propose avec force et franchise l'institution d'un congrès permanent dont la mission serait de régler, par voie d'arbitrage, tous les différends qui pourraient se produire en Europe.

Le *Journal de Bruxelles* affirme que la Russie, avant la prise de Düppel, a déclaré à la Prusse et à l'Autriche qu'elle ne s'opposerait pas à l'annexion des duchés si elles promettaient de combattre la réalisation de l'union scandinave.

Nous recevons de Randers, ville du Jutland, les informations suivantes.

D'après ce qui a été convenu à la conférence de Londres, toutes les réquisitions en Jutland auraient dû cesser à la date du 12 mai, de même que la communication ordinaire aurait dû être rétablie entre les villes du Jutland et entre cette province et les autres parties du royaume.

Cependant, le 13, les troupes prussiennes ont dans la ville d'Aarhus rançonné plusieurs boutiques. Le même jour on s'est emparé des chevaux et des vaches qu'on est allé prendre sans façon dans les écuries et dans les étables des habitants. On a le soir même demandé une contribution de guerre de 200,000 thalers

de Prusse, ou d'environ 700,000 francs, et en outre 400 tapis de laine, et au cas de refus on a fait savoir aux habitants qu'on viderait les magasins de la ville.

La communication entre la ville de Fredericia et l'île de la Fionie était encore interdite le 13, et la poste d'Aarhus vers le midi et celle de Fredericia à Inoghoi furent arrêtées en chemin.

Le général de Mülbe a en outre ordonné que les contributions et les réquisitions de chevaux auraient cours encore préalablement.

Le rapport officiel danois sur le combat naval de la baie d'Heligoland nous apprend qu'après une lutte d'une heure et trois quarts, les deux escadres se rapprochaient toujours et que tout se préparait pour l'abordage, lorsque le feu prit à l'avant-mât de la frégate autrichienne le *Schwartzenberg*. Une demi-heure plus tard, les navires allemands se retiraient à toute vapeur vers l'île d'Heligoland, poursuivis vigoureusement par les Danois; ceux-ci auraient peut-être capturé tous les bâtiments austro-prussiens, si ces derniers n'étaient pas arrivés aussi vite dans les eaux neutres.

Les commissaires fédéraux à Altona, afin d'enlever tout caractère officiel aux réceptions qui pourraient être faites au duc d'Augustenbourg, au cas où il irait visiter les diverses villes du Holstein, ont interdit aux autorités locales d'y assister.

Il est question, à Vienne, de faire un nouvel emprunt dont le produit serait affecté en secours à la Hongrie, qui vient de passer,

comme on sait, par l'épreuve d'une horrible disette.

L'emprunt serait de 2 millions de florins, mais dans les cercles financiers on doute généralement qu'il puisse être couvert.

Un télégramme de Bruxelles du 20 mai nous apprend que le ministère ayant retiré sa démission, la crise que traversait le gouvernement belge est terminée. Il était temps.

Les avis de Shang-Hai du 9 mai annoncent un échec subi par les Anglo-Chinois à l'attaque de Kintang. Le général Gordon a été blessé et plusieurs officiers ont été tués ou faits prisonniers. Des renforts sont arrivés aux impériaux, ils ont de nouveau investi Kintang, où sont refoulés les rebelles.

Nous apprenons, par le Bulletin du *Moniteur*, qu'un dissentiment s'est élevé entre le gouvernement persan et la légation britannique à Téhéran. Il s'agit d'une île ou plutôt d'un archipel du golfe Persique, dont le gouvernement anglais voudrait s'emparer, parce que cet archipel se trouve sur la route des Indes.

L'archipel de Bahrein est situé dans le golfe Persique, près de la côte d'Arabie, par 26° 10' latitude N. et 48° 20' longitude E.; l'île principale, qui donne son nom au reste du groupe, a une surface d'environ 400 kilomètres.

Cette île a 50,000 habitants. On y compte deux villes, Manama et Tuffin. On trouve sur la côte des bancs d'huîtres perlières, qui donnent annuellement pour deux ou trois millions de perles. Le cabotage y est très-actif.

FAMILIÈRE.

2

OTTO GARTNER

(Suite.)

Je consacrai la soirée à mes préparatifs de départ, et, le lendemain, j'étais prêt de bonne heure. Ma mère voulut m'accompagner jusqu'à l'endroit où je devais prendre le bateau à vapeur faisant le service d'Angers à Nantes et desservant l'escale d'Ancenis.

Nous étions au 20 août, à cette époque de l'année la Loire est fort basse, et le bras qui baigne les murs de Chalonnes ne contient plus assez d'eau pour le bateau à vapeur : les voyageurs sont obligés de prendre une petite barque et de gagner ainsi le bras principal; là ils attendent le passage du bateau.

Au moment où j'allais m'embarquer, ma mère m'embrassa et me fit ses dernières recommandations; sa voix était fermée, un pli de son front marquait l'effort qu'elle faisait pour contenir ses larmes. Je ne pleurais pas non plus, mais mon cœur était si gros, mon esprit si inquiet, que j'entendais à peine ce qu'elle me disait. La voix du batelier m'arracha à ce trouble douloureux; je prononçai une fois encore

le mot adieu! et je m'élançai dans la barque. Ma mère s'éloigna à pas lents, gagna un petit tertre ombragé par un saule, et s'assit la tête tournée du côté de la Loire. On eût dit qu'elle nous suivait des yeux, mais je savais que sa vue basse ne lui permettait pas de voir à plus de dix pas du rivage; elle écoutait sans doute le bruit des rames. Enfin, lorsqu'elle nous crut hors de toute portée, elle laissa éclater sa douleur; je la vis se cacher la figure dans son mouchoir. Ce spectacle me navrait, j'aurais volontiers supplié le batelier de me ramener à terre, si la présence des autres passagers ne m'eût fait comprendre que mes prières seraient vaines. Lorsque le bateau à vapeur parut, j'hésitai encore à y prendre place; cependant la raison me fit triompher de cette défaillance, et je montai sur le pont. Longtemps mes yeux restèrent fixés sur les coteaux lointains de Chalonnes; à mesure qu'ils s'effaçaient à l'horizon, mon imagination en reformait les contours, et je croyais les revoir encore. Lorsqu'ils disparurent enfin, je me crus perdu dans un monde immense et inconnu. Toutefois cette émotion s'effaça peu à peu; le bruit du bateau, le mouvement des passagers, les aspects variés du paysage me procurèrent bientôt une distraction salutaire. D'ailleurs, j'avais vingt ans; si, en

certaines choses, mes impressions étaient encore celles d'un enfant, parce que, pour la première fois de ma vie, je me voyais seul et séparé de ma mère, cet état ne pouvait être durable; j'allais y être arraché en quelques heures; ma vraie nature apparaissant alors, à mon grand étonnement, je ne devais me trouver ni aussi timide ni aussi naïf que je l'avais cru moi-même jusque-là. Dans les petites épreuves qui m'attendaient, le premier pas seul serait incertain.

En arrivant à Ancenis, le bateau accosta un ponton qui servait de débarcadère. Je désignai ma malle à un portefaix qui la chargea sur ses épaules, et l'emporta d'un pas fort lesté. Je ne sais quel embarras m'arrêta un instant; lorsque je voulus suivre mon homme, le pont volant qui conduisait sur le ponton se trouva encombré de gros bagages; voulant néanmoins suivre ma malle, je m'engageai sur une planche légère placée en dehors du pont volant; mais au beau milieu, la planche se rompit sous le poids de mon corps, et je tombai à l'eau. Le mal n'était pas grand, je savais nager; en deux minutes j'eus atteint le rivage, ne perdant, de l'aventure, qu'un livre que j'avais sous le bras au moment de ma chute. Mais, par malheur, le ponton reposait sur un

lit de vase; je sortis de l'eau noir des pieds à la tête. Quelques gamins attirés par l'arrivée du bateau à vapeur me trouvèrent, en l'état où j'étais, un objet très-digne de leur attention, et me firent l'escorte la plus désobligeante du monde. Pour échapper à leur gaieté maligne, je me hâtai de rejoindre l'homme chargé de ma malle, et d'entrer dans la première auberge qui se trouva sur le port.

L'enseigne de ladite auberge portait une ancre d'or; mais les maîtres du logis avaient, paraît-il, épuisé dans l'enluminure de leur enseigne toute la dépense décorative qu'ils prétendaient faire, car l'intérieur de leur maison, ne présentait ni dorure, ni ornement d'aucune sorte. Le rez-de-chaussée se composait de deux pièces, la cuisine et une grande salle occupée par une douzaine de tables grossières, un nombre proportionné de bancs et quelques escabeaux en bois. Au moment où j'entraï, la salle était vide, trois ou quatre marinières seulement buvaient et fumaient dans la cuisine. A mon apparition, ils interrompirent leurs propos et me regardèrent avec étonnement. Je craignais au premier abord de n'avoir échappé à la conduite burlesque qu'on me faisait dans la rue, que pour devenir la risée de quelques ivrognes; mais je me trompais heureusement; les

Il est assez difficile d'établir à quelle puissance appartient ce petit archipel. Il a été longtemps occupé par les Persans. Il a appartenu aux Arabes, aux Portugais; aujourd'hui il est gouverné par un cheik arabe qui réside dans l'île de Moharag, la plus importante après Bahrein.

Ce chef paie tribut à l'émir de Mascate. Ce qu'il y a de certain, c'est que Bahrein n'a jamais appartenu aux Anglais et qu'ils ne pourraient s'en saisir aujourd'hui qu'en vertu du droit qui s'appelait au moyen âge *faustrecht*, c'est-à-dire le droit qu'on poignet.

Voici quelle était, aux dernières nouvelles, la situation à Tunis :

Le shérif du Keff, Mandouh, bey de la Montagne, a pris le commandement des quinze mille insurgés de la Régence. Il a envoyé au bey un parlementaire porteur d'un ultimatum dont voici les principales conditions :

Le kasnadar sera immédiatement renvoyé.

Il n'y aura pas d'autre loi, pas d'autre constitution, à l'avenir, pour la Tunisie, que le Koran.

Il n'y aura pas d'autre impôt que la dîme, impôt réglé par le Koran.

Il sera rendu compte de l'état des finances du pays, et la dette publique, immédiatement arrêtée, ne pourra plus être augmentée.

Le bey a jusqu'au 22 mai pour répondre à cet ultimatum. On croit qu'il acceptera.

Si le bey de la montagne voulait s'emparer de Tunis, où sont enfermés 7 ou 800 soldats à peine, la résistance ne serait pas longue; mais il sait que la rade de la Goulette est couverte de vaisseaux français, anglais, italiens, turcs et portugais, et il paraît avoir adopté le projet de traité. On attend avec impatience la résolution du bey, qui est encore malade au Bardo.

Nous reproduisons, d'après le *Moniteur*, les dépêches télégraphiques transmises au ministère de la guerre sur les opérations du général Deligny dans le sud de la province d'Oran. Ces dépêches rendent compte des deux attaques dirigées sur les Flittas et les tribus soulevées par Si-Mohamed-Ben-Amya contre nos colonnes. Un mouvement tournant, exécuté avec beaucoup d'habileté, a suffi pour désorienter les rebelles qui ont fui de tous côtés, laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille et la ville de Stitten au pouvoir de nos soldats.

Voici ce que mande le général Deligny :

Ain-Frédérigha, le 15 mai 1864, à sept heures du soir.

Ce matin à onze heures, sur le haut Si-Nacer, au point nommé Châbel-Ahmar, à 2 kilomètres ouest de Gara-Nachoua, j'ai été furieusement attaqué par une masse de 3,000 chevaux et 600 fantassins environ, sous les ordres du marabout S. M. Hamed-ben-Hamza.

Ma colonne, assiégée de tous côtés, a pris l'offensive sur toutes les faces; repoussé et poursuivi, l'ennemi a perdu un drapeau, des chevaux, des armes, et laissé sur le terrain plus de 200 hommes, dont trois porte-drapeau; le nombre de ses blessés doit être considérable. Le combat a duré quatre heures, en deux reprises différentes; nos troupes ont été admirables; nos pertes sont très-minimes.

Je marche sur Stitten, dont les fantassins m'ont combattu aujourd'hui.

Sitten, le 14 mai, 1864, à 7 h. du soir.

L'ennemi, complètement battu hier, a passé la nuit à Stitten, résolu à s'y défendre à outrance, le marabout ayant juré par les cendres de son père qu'il ne nous laisserait pas avancer.

Je connaissais cette résolution par des Harars qui, dans la soirée, avaient demandé à entrer en pourparlers de soumission.

Quoique je me fusse allégé de bagages à Kheneg-el-Souk et réduit au strict nécessaire, j'étais bien gêné pour une offensive sérieuse; d'autre part, l'ennemi m'ayant supposé l'intention d'aller à Stitten, je perdais tous les fruits du succès d'hier, si je refusais le combat, en m'en allant à Geryville y déposer mes blessés et mon convoi, sauf à revenir ensuite sur Stitten.

Je tournai la difficulté, Stitten est situé au sud de Kcel, entre deux contreforts rocheux.

En continuant ma route d'hier, j'eusse rencontré de grandes difficultés de terrain. La ville prise, il n'eût fallu enlever successivement tous les pitons qui l'entourent et jusqu'au sommet de Kcel.

Je changeai de direction; ce matin je longeai les pentes de cette montagne, feignant de prendre le chemin de Geryville. Puis, après deux heures de marche, je tournai rapidement à gauche, enlevai avec le bataillon du 2^e tirailleurs les crêtes qui couronnent le défilé de Maghraoua, qui dominant immédiatement Stitten à l'ouest et ouvrent un accès facile sur la ville. J'engageai toute ma colonne dans le défilé. L'ennemi, très-nombreux sur mes derrières, avait rejoint mon arrière-garde, mais bien reçu, il renonça tout d'un coup au combat.

Quand j'arrivai sur le sommet de Kcel, je le vis fuir dans toutes les directions. Je n'en pris pas moins toutes les dispositions exigées par la prudence pour m'emparer de la ville défendue seulement par quelques fantassins. J'y suis bien établi. J'augure bien de cet état de choses. Je séjournerai demain ici, et après-demain j'irai à Geryville d'où je reviendrai à Kheneg-el-Souk.

J'ai eu hier devant moi tous les contingents du Djebel-Amour, les Oulad-Yacoub, les Oulad-Chaib, les Laghouat du Kcel, les Trifi-Oulad-Sidi-Cheiks, etc.

L'ennemi avoue des pertes considérables.

L'agha Eddin est parti la nuit dernière pour l'Est, rappelé chez lui par l'apparition du général Jusuf dans sa montagne. Tous mes blessés vont bien. Je n'en ai pas un seul aujourd'hui.

L'état sanitaire est bon.

L'esprit des troupes est excellent, elles sont très-satisfaites.

Une dépêche télégraphique datée d'Oran, le 15 mai, annonce que la tribu des Flittas, dans la subdivision de Mostaganem, a fait défection et que le colonel La Passet, rentrant de Tiaret, a été attaqué par eux à son bivouac de Si-Mohammed-ben-Aouda. Après un combat qui a duré deux heures et dans lequel l'avantage nous est resté, le colonel s'est retiré sur Belizanne après avoir ravitaillé en vivres et en munitions le poste de Zammorals, qui a été à plusieurs reprises attaqué par les révoltés et dont plusieurs maisons de colons et de juifs ont été saccagées et brûlées.

A l'occasion de cette phase nouvelle de l'insurrection algérienne, il n'est pas sans intérêt de rechercher quelques-unes des causes qui ont pu amener cette levée de boucliers que rien ne semblait annoncer.

L'insurrection a commencé dans la famille religieuse de Si Hamza et s'est presque instantanément étendue sur toutes les tribus sur lesquelles s'exerce l'influence de cette famille.

Quelque temps avant, un mokedem de l'ordre des Sidi-Abderrhaman cherchait à soulever les populations du Zouagha dans la province de Constantine. Aujourd'hui les marabouts des Flittas appellent à la guerre sainte. Toutes ces circonstances, rapprochées de l'époque du retour des pèlerins de la Mecque, laissent voir avec évidence le rôle que jouent dans ces événements les khouans ou sectes religieuses.

D'un autre côté, on ne saurait se dissimuler que depuis 1858 tous les chefs musulmans militaires ou religieux ont dû se trouver plus d'une fois profondément blessés par les attaques incessantes dont ils ont été l'objet.

Les lettres arrivées de la division de Constantine donnent des détails satisfaisants sur la situation des esprits dans cette contrée, malgré les excitations qui doivent leur venir de la Tunisie.

Beaucoup de chefs indigènes croyaient que la France serait engagée dans une guerre générale au printemps de 1864. Ils sont très au courant de ce qui se passe en Europe; plusieurs d'entre eux reçoivent un journal imprimé en arabe à Constantinople, qui reproduit les débats des assemblées de France et d'Angleterre.

Le *Moniteur* annonce que le maréchal ministre de la guerre a reçu du général de Martimprey la dépêche télégraphique suivante :

Je ne me le serais pas fait dire deux fois, si l'heure avancée, l'état pitoyable de mes habits tout couverts de boue et le froid que j'éprouvais m'eussent permis de chercher une meilleure auberge. D'un autre côté, j'entendais encore dans la rue les cris des gamins qui m'avaient accompagné depuis le port et je ne me souciais nullement de me rendre à leur discrétion : je me décidai donc à rester là où j'étais. Après tout, mes compagnons de chambre étaient peut-être d'honnêtes gens, comme on me l'affirmait, et, si mauvais que fût le gîte, il m'abriterait bien pour une nuit. Cette résolution prise, je cherchai à apaiser la dame en lui demandant à souper. Nous fûmes bientôt grands amis, et je n'eus pas trop à me repentir du parti auquel je m'étais résigné. Mme Godard, flattée d'héberger un beau monsieur, m'entoura de soins, me fit faire la meilleure place au coin du feu, me traita de con-in, par une aimable familiarité à laquelle j'étais loin de prétendre, et, sur toutes choses, recommanda le silence aux buveurs.

Le commissaire, leur répétait-elle chaque fois qu'il arrivait un nouveau venu, m'en a coulé dans le tuyau de l'oreille, voyez vous, long comme d'ici dimanche. Gare aux tapageurs! je ne vous dis que

« Alger, le 19 mai 1864.
» Zamorah n'a pas été attaqué depuis deux jours; le bataillon du 67^e est arrivé hier à Belizanne. Le beau-frère de Bou-Maza a été arrêté dans le Dahra.

» Le général Deligny aurait détruit Stitten et ses jardins le 15. Ses succès exercent une influence favorable. Rien de nouveau partout ailleurs.

» La santé du maréchal gouverneur général a donné quelques inquiétudes; elle s'est heureusement améliorée depuis deux jours.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* du 22 publie des nouvelles rassurantes sur la santé du Souverain Pontife, qui se disposait, d'après la feuille officielle, à quitter ses appartements, où il est resté enfermé depuis quelque temps, pour assister aux fêtes du Saint-Sacrement.

— A l'une des dernières séances de l'Académie, on a parlé du suicide en Europe, et c'est M. Legoyt, chef du bureau de la statistique au ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, qui donna lecture des conclusions du grand travail qu'il a consacré à cet important sujet. Des renseignements officiels qu'il a puisés dans les archives de tous les gouvernements de l'Europe, il résulte que le suicide augmente, que la France, comparée aux autres États, occupe une position intermédiaire, mais que Paris est la ville du monde qui compte le plus de suicides. Les suicides sont plus fréquents dans les villes que dans les campagnes, et, répartis d'après les cultes, M. Legoyt établit par des calculs précis, que les pays protestants en fournissent le plus. Viennent ensuite les Israélites et les catholiques qui se suicident moins.

Ces faits sont très-remarquables, et confirment, d'ailleurs, les données que la statistique possède sur le développement de la folie dans ces derniers temps. Avec M. Legoyt, nous croyons que l'accroissement du suicide en Europe doit être attribué à la concurrence illimitée, à la suppression de toute hiérarchie, au culte de plus en plus exclusif du bien-être matériel, aux excitations de l'ambition, aux crises politiques, à la spéculation, et surtout à l'affaiblissement des croyances religieuses. On aura remarqué dans cette statistique que le catholicisme est le mieux partagé, et que la libre pensée paie à la mort le tribut le plus lourd. Hélas! le suicide est l'enfant naturel de la folie, et la folie elle-même procède de la libre pensée, fille de l'ambition et de l'orgueil inassouvis.

— Couty de La Pommerais a signé avant-hier, à la Conciergerie, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises de la

buveurs cessèrent bientôt de m'inspecter et reprirent leurs libations. M'adressant alors à l'hôtesse, grosse matrone portant triple menton, je lui demandai une chambre. Elle me conduisit à l'étage supérieur, dans une pièce située au-dessus de la grande salle et garnie d'autant de lits que celle-ci avait de tables.

— Je désirerais être seul, lui dis-je en jetant un regard d'effroi sur cette rangée de grabats dont les draps jaunes et maculés soulevaient le cœur.

— Sans doute, répondit-elle, c'est ce que j'entends aussi; croyez-vous que je ne connais pas mon monde? Vous devez être un des commis de l'*Union des Chalands*. M. Merruau me l'avait bien annoncé qu'il m'enverrait un de ses jeunes gens pour gager une douzaine de lurons : « C'est chez vous, madame Godillard, me disait-il la semaine dernière, qu'on trouve les meilleurs mariniers, il n'y a pas une maison comme la vôtre entre Angers et Nantes. » Et il avait raison en ça; mais il a tort de m'appeler madame Godillard; je me nomme madame Godard; qu'ils appellent mon mari Godillard tant qu'ils voudront, mais, pour moi, je veux être respectuée.

Tout en parlant ainsi avec volubilité, Mme Godard s'avancait à travers la double rangée de lits et m'introduisait dans une autre chambre :

— Là, monsieur, me dit-elle; serez-vous bien ici, hein? Voilà une jolie couchette, j'espère, et je vous mettrai des draps blancs!

— Mais je voudrais être seul, et voici encore trois lits qui me paraissent avoir été occupés.

— Oh! ce n'est rien, il n'y a ici qu'un maître charpentier, son ouvrier et deux apprentis; les apprentis couchent ensemble; mais vous coucherez seul comme vous le désirez. Allez, ne vous inquiétez pas, restez seulement huit jours à l'*Ancre d'Or*, et vous direz ensuite, je m'en rapporte à vous, si jamais de votre vie vous avez été mieux couché et mieux nourri.

— Ainsi, vous ne pouvez pas me donner une chambre où je serais seul! absolument seul?

Mme Godard se retourna vivement de mon côté et me lança un regard de surprise et d'indignation.

— Comment! seul! absolument seul! Ah çà! vous moquez-vous de moi? Je vous donne ma plus belle chambre, un bon lit, des draps blancs, une honnête compagnie, et vous n'êtes pas content! Faudrait apparemment mettre mon monde dehors pour vous faire plaisir? Par ma foi, c'est ce que je ne ferai pas; allez ailleurs si ça vous plaît.

ça, les amis.

Malgré les efforts de la bonne femme, je dormis assez mal; mais, au fond, j'étais beaucoup plus tourmenté du chagrin d'avoir quitté ma mère et des incertitudes de ma nouvelle vie que de l'étrange compagnie dans laquelle je me trouvais momentanément.

II.

Le lendemain matin, malgré mon très-vif désir de quitter l'*Ancre d'Or* au plus vite, en m'assurant un logement ailleurs, je crus que mon premier devoir était de rendre visite à M. Ducloux. J'éprouvais une certaine appréhension à la pensée de paraître devant un personnage aussi important que le receveur des finances de l'arrondissement d'Ancenis. Jamais jusque-là je n'avais fait ce qu'on appelle une visite officielle, et j'imaginai que celle-ci devait être rangée dans cette catégorie. Ma mère avait assurément quelques connaissances à Chalonnais et aux environs; les manières des personnes que nous voyions, quoique fort simples, étaient celles de la bonne compagnie, et je savais me présenter dans un salon sans trop d'embarras; mais la bienveillance qu'on me témoignait chez des amis m'avait rendu

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 25 avril au 20 mai.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare (1).	»	»	1	3	»	8 21	»	16 24
2	Morisseau.	»	4	»	4	»	18 36	»	17 50
3	Touchet.	»	1	»	6	»	5 21	»	8 24
4	Poisson.	»	3	»	1	8	19 35	»	27 46
5	Groleau (1).	»	»	»	»	»	3 12	»	1 17
6	Lanier (2).	»	»	»	3	»	8 20	»	5 12
7	Corbincau(3)	»	2	»	1	7	13 45	»	22 56
8	Séchet.	»	3	»	5	»	6 32	»	14 47
9	Prouteau.	»	»	»	3	»	6 18	»	6 13
10	Chalot (2).	»	»	»	2	»	1 20	»	4 21
11	Pallu.	»	»	»	1	4	2 33	»	8 23
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	6 8
2	Baugé.	»	»	»	»	»	»	»	5
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	»	8 4
4	Milsonneau	»	»	»	»	»	»	»	3 3
5	Touchet.	»	»	»	»	»	»	»	3
6	Quantin.	»	»	»	»	»	»	»	2 7
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	4 12
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	6 15
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	7 5
10	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	4 5
11	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	1 5

(1) Un mouton refusé pour défaut de qualité.
 (2) Un veau refusé pour défaut de poids.
 (3) Un bœuf refusé pour défaut de qualité.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Toulon, le 22. — L'amiral Bouet Villamez est parti pour Tunis avec six bâtiments de guerre. La France aura ainsi devant Tunis 510 canons.

Quatre frégates à vapeur se préparent pour transporter des troupes en Algérie.

Bukaresth, le 22. — On parle d'une conspiration qui vient d'être découverte contre le prince Couza et pour la séparation absolue des Principautés. On aurait arrêté le docteur Lambert et le prince Soutzo. Les papiers saisis sur eux ont prouvé leur connivence avec l'étranger. Le prince Soutzo a avoué sa culpabilité.

Le vote du plébiscite a commencé au milieu des acclamations enthousiastes.

La Turquie, dit l'Ost-Deutsche-Post, fait en ce moment des préparatifs sur une si large échelle, qu'évidemment elle prévoit une tempête politique dont les ravages ne se borneraient pas aux Principautés danubiennes. Dans la seule province de Bosnie on fait une levée de 50 à 60,000 hommes, dont les uns sont destinés à faire des spahis et les autres des baschi-bozoukhs.

New-York, le 12. — Des combats impor-

de M. Majesté n'a plus été qu'une longue et pénible agonie. Arrivant un jour près de lui, je le vis les larmes aux yeux parce qu'il se trouvait en présence d'une luxation du coude qu'il ne pouvait réduire.

Esprit religieux et droit, cœur généreux, ami dévoué, excellent confrère, il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu et il laisse à ses fils, comme héritage, les exemples d'une vie pleine d'honneur et de probité.

D^r TRUDEAU.

Voici une nouveauté, une pièce du crû, intitulée *Pour un Soufflet*, et qui a été jouée à Angers. L'auteur est M. Lucien d'Hura. Voici l'analyse qu'en donne l'Union de l'Ouest :

« Un jeune homme de bonne maison, qui se nomme Fructueux, et débute dans la carrière des lettres dramatiques, entend parler plus que cavalièrement de la Picolina, actrice de renom, qu'il connaît peu ou pas. Il soufflette l'interlocuteur. Du soufflet résulte naturellement un duel... en projet. La Picolina apprend tout : elle vient de sa personne au domicile de Fructueux et supplie son trop généreux et trop imprudent défenseur de ne pas la compromettre en se battant. Là-dessus on discute, et puis, discussion faisant, ô surprise extrême ! la Picolina se trouve être la sœur de Fructueux, une sœur qu'il a laissée toute petite et dont il n'a ouï parler depuis quinze ans (malgré les chemins de fer, le télégraphe électrique et la poste à 20 centimes). Reconnaissance, embrassement, mariage avec un témoin de Fructueux.

M. Lucien d'Hura a tiré de là 26 scènes, et il serait difficile de dire pourquoi il s'est tenu à ce nombre : il pouvait aller tout aussi bien jusqu'à 52, 104 ou 208. C'est preuve d'une grande imagination et je n'en dirai point de mal, d'abord parce que l'exubérance vaut mieux que la sécheresse ; en second lieu parce que M. d'Hura a tranché courageusement l'exubérant à la seconde représentation. Cela étant, la pièce de M. d'Hura est fort amusante. »

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés les dispositions de l'article 15, titre 5, du règlement général de police, qui prescrit aux habitants d'arroser le pavé devant leurs maisons, cours, jardins, ateliers et autres établissements, chaque jour, le matin à 9 h. et le soir à 5 h., tant que dureront les chaleurs.

L'exécution de cette disposition est confiée à la vigilance de MM. les commissaires et agents de police.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 16 mai 1864.

Le Maire de Saumur,
 CHEDEAU, adjoint.

la sympathie universelle, et qu'ils sachent bien que partout où sera prononcé le nom de leur père, il éveillera le souvenir du dévouement sans borne et de l'honneur sans tache !

« Adieu, mon bon et cher docteur, vous n'avez fait que du bien sur la terre ; que Dieu vous reçoive dans son sein. Adieu ! »

Après ces éloquentes paroles, parties du cœur, qu'il me soit permis d'ajouter quelques détails pour faire connaître la carrière si honorablement remplie par l'homme de bien et le praticien éminent que nous avons perdu.

M. Ed. Majesté, né à Saumur en 1802, commença à l'âge de 19 ans ses études médicales à l'hôpital militaire d'instruction de Lille, et la continua avec de brillants succès au Val-de-Grâce, à Paris, puis à l'hôpital de la Garde où il eut pour maître l'illustre baron Larrey. Les hommes de génie ont le don d'agir fortement sur les jeunes imaginations. C'est à l'école de Larrey que M. Majesté puisa les préceptes et les exemples de l'excellente pratique chirurgicale qui le distingua plus tard, et il se vanta toujours d'avoir été un de ses élèves privilégiés.

Nommé aide-major en 1826, il fit en 1831 la campagne de Belgique où il eut l'occasion de mettre à profit les leçons de son maître.

En 1834, il fut promu chirurgien-major au 5^e régiment de cuirassiers, qu'il quitta en 1840 pour passer aux ambulances de l'Algérie, puis à l'hôpital militaire de Mahon et, peu de temps après, à celui de Marseille.

Dans ces diverses positions, M. Majesté se fit toujours estimer comme un chirurgien distingué et un homme intègre.

En 1844, il arrivait à Saumur, sa ville natale, en qualité de chirurgien-major de 1^{re} classe, chef du service de santé de l'École impériale de cavalerie. C'est là son véritable théâtre, c'est là qu'il a rendu le plus de services.

On sait que, malgré les recommandations incessantes du général, malgré l'expérience et l'attention des officiers qui commandent, il arrive souvent des accidents inséparables d'une instruction équestre poussée aussi loin que possible, avec des cavaliers hardis et des chevaux pleins de feu. Il serait difficile d'énumérer les blessures graves, les fractures, les lésions traumatiques de toute espèce que M. Majesté a traitées. Combien de braves militaires, d'officiers distingués qui ont pu, grâce à ses soins, continuer une brillante carrière !

J'ai servi sous ses ordres, il y a 18 ans ; je l'ai vu à l'œuvre et j'ai pu admirer son sang-froid, son habileté professionnelle, ses ressources ingénieuses dans les circonstances les plus difficiles. Aussi jouissais-je de la confiance entière et de l'estime de l'École.

Mais, hélas ! triste conséquence de notre organisation terrestre, cette main droite si utile à l'humanité était, il y a cinq ans, frappée de paralysie, et depuis cette époque fatale, la vie

Chronique Locale.

La partie la plus notable de la population de Saumur et l'École impériale de cavalerie presque entière ayant à sa tête M. le général Crespin, accompagnaient, il y a deux jours, à sa dernière demeure M. le docteur Edouard Majesté, médecin principal en retraite, officier de la Légion-d'Honneur, décédé la veille par suite d'une longue et douloureuse maladie. Un détachement du 91^e de ligne lui servait d'escorte ; les cordons du char funèbre étaient tenus par M. Brou, sous-intendant militaire de 1^{re} classe, M. le major Prévost, M. le commandant L'Hôte et M. Trudeau, médecin-major de 1^{re} classe.

Au cimetière, lorsque le prêtre eut donné sa dernière bénédiction, M. Brou prononça le discours suivant :

« Je ne viens pas prononcer un discours, ni chercher à mettre en relief les éminentes qualités qui distinguaient M. le docteur Majesté, son tact médical, et cette belle et serene intelligence, que les derniers jours de sa lutte avec le mal, auquel il a succombé, ont pu seuls obscurcir ; qu'une voix plus autorisée que la mienne lui rende ce pieux devoir ! Mais avant que cette fosse soit comblée, j'éprouve le besoin d'exprimer, une dernière fois, toute ma reconnaissance à l'homme de bien que nous pleurons, auprès de qui j'ai vécu dix ans, et que son constant et affectueux intérêt me donne le droit de nommer mon ami. Combien de fois sa présence au chevet de nos chers malades, le jour ou la nuit, n'a-t-elle pas calmé ou dissipé nos plus poignantes inquiétudes ! Du reste, à sa vue la confiance renaissait, et la souffrance faisait trêve ! Et dans cette enceinte, la voix de ses concitoyens que son ardente humanité le portait à soulager partout et toujours se joint mentalement à la mienne ; plus d'un reçut de l'homme les secours nécessaires pour suivre les prescriptions du médecin.

Que les enfants de M. le docteur Majesté, qui furent les objets de sa constante sollicitude, dans l'amertume de leur affliction, sous l'accablement du vide si douloureux et si absolu que sa mort fait prématurément au milieu d'eux, goûtent du moins la douceur de

sièges ; tout cela me semblait d'une beauté merveilleuse. « Quel luxe, me disais-je, combien les plus belles maisons de Chalonnes sont loin d'être aussi magnifiquement meublées ! » Je n'avais pas fini l'inspection de ces richesses, lorsque le valet de chambre rentra.

— Monsieur a la goutte, me dit-il, et ne peut quitter sa chambre ; veuillez me suivre.

Un instant après j'étais en présence du maître. Si j'avais cherché à deviner son âge, je lui aurais donné de quarante-cinq à cinquante ans ; il avait les cheveux gris et clair-semés, la barbe fort noire au contraire et taillée en gros favoris qui encadraient sa figure, belle, régulière et sans rides. Il était assis dans un fauteuil, la tête un peu renversée, les jambes étendues, enveloppées de flanelle et appuyées sur un tabouret. L'expression de triste-se et de souffrance se reflétait sur sa physionomie, venait de la goutte selon toute apparence ; en définitive il avait l'air moins redoutable que je ne me l'étais figuré.

— Asseyez-vous, monsieur, me dit-il après avoir répondu à mon salut par une inclination de tête ; puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

— Monsieur, je suis le jeune Gartner.

— Le jeune Gartner ? Ah ! et quelle affaire vous

amène, s'il vous plaît ?

— Je croyais que M. Renou avait annoncé mon arrivée. N'avez-vous pas eu, monsieur, la bonté de lui répondre que vous me recevriez en qualité de cinquième employé ?

— Ah ! fort bien, je me rappelle à présent : Gartner ? Otto Gartner, je crois ?

— Oui, monsieur.

— Alors rien de mieux ; vous arrivez à temps, car nous avons du travail par-dessus la tête en ce moment. Eh bien, savez-vous chiffrer ? Connaissez-vous la comptabilité ?

— Je ne connais pas la comptabilité, mais je sais l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie...

— Doucement, mon cher monsieur Gartner, m'interrompit-il en souriant, tout cela est inutile ici, nous n'avons besoin que des quatre règles ; la comptabilité aussi est nécessaire, si l'on veut avancer, le reste ne sert à rien. Dans les finances, il faut de l'exacritude, de l'ordre, de la probité surtout. M. Renou m'a dit du bien de vous, j'espère qu'il n'y a pas mis trop de complaisance, et que vous justifierez ses éloges.

— Monsieur, je m'efforcerai...

— Bien, bien, je n'aime pas les protestations.

En disant cela, M. Duclos me regardait fixement, puis il se souleva sur son fauteuil et tira un cordon de sonnette.

Quelques instants après, une porte située en face de celle par où j'étais entré s'ouvrit et livra passage à un petit homme en habit râpé, les manches retroussées, la plume derrière l'oreille.

— Monsieur Colombet, dit le receveur, voici le remplaçant de Marion. Vous aurez soin de le former, et, dans quelques jours, vous me direz ce qu'il sait faire.

— Monsieur, répondit le petit homme, si vous vouliez le permettre, M. Gustave Moraud se chargerait de cette éducation, car je suis très-acceblé.

— Non pas, reprit M. Duclos, Gustave est un fou qui a plus besoin d'être surveillé lui-même que de surveiller les autres.

— Alors, si telle est votre volonté, je ferai de mon mieux.

— Attendez, monsieur Colombet, ne partez pas si vite, prenez votre plume et écrivez l'adresse de M. Gartner. — Jeune homme, ajouta-t-il en se tournant de mon côté, où demeurez-vous ?

(La suite au prochain numéro.)

tants ont eu lieu le 5 et le 6, entre Grant et Lee. L'avantage est resté aux Fédéraux, qui auraient perdu, à ce que dit le télégraphe, 40,000 hommes (quarante mille !) Lee, forcé de reculer, se serait plié en bon ordre sur sa position de Spotsylvania-Court House, où un autre combat a eu lieu le 10 sans résultat décisif.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Marché de Saumur du 21 Mai.

Froment (l'hectol.)	16 98	Huile de lin.	56 —
2 ^e qualité.	16 32	Paille hors barrière	33 95
Seigle.	9 75	Foin.	68 66
Orge.	9 —	Luzeine (les 750 k)	69 80
Avoine (entrée)	9 48	Graine de trèfle.	45 —
Fèves.	12 —	— de luzeine.	37 —
Pois blancs.	28 —	— de colza.	26 —
— rouges.	28 —	— de lin.	29 —
Cire jaune (50 kil).	200 —	Amandes en coques (l'hectolitre).	— —
Huile de noix ord.	60 —	— cassées (50 k.)	— —
— de chenevis.	48 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	75 à 100	
Id.	2 ^e Id.	60 à 65	
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} Id.	55 à »	
Id.	2 ^e Id.	48 à »	
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} Id.	45 à »	
Id.	2 ^e Id.	42 à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} Id.	45 à »	
Id.	2 ^e Id.	40 à »	
La Vienne, 1863.		32 à 36	

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.		90 à 100
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e Id.	120 à »
Varrains, 1863.		90 à 100
Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité	110 à »
Id.	2 ^e Id.	100 à »
Restigny 1863.		80 à 90
Chinon, 1863.	1 ^{re} Id.	75 à »
Id.	2 ^e Id.	68 à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur, le dimanche 5 juin 1864, à l'heure de midi,

LES BIENS

Ci-après,

Appartenant à M. Charier, entrepreneur de messageries à Saumur :

1^o Une grande maison neuve, occupée par un café et un hôtel, parfaitement achalandés, tenus par le sieur Duclos ;

2^o Un terrain y attenant, ayant façade sur la rue de l'Ancienne-Gare.

Le tout situé à Saumur, en face de la gare du chemin de fer, à l'angle de la route de Rouen, et de la rue de l'Ancienne-Gare.

La maison est d'un revenu de 1,800 fr., susceptible d'augmentation.

Le terrain n'est pas affermé; il pourra être vendu par lots, au gré des acquéreurs. (226)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN, PROPRE AU COMMERCE,

Située à Saumur, à l'angle de la rue de la Petite-Bilange et de la place Saint-Nicolas.

Cette maison, appartenant à M^{me} veuve Gaulay, qui l'habite, contient en superficie 1031 mètres 12 centimètres.

S'adresser audit M^e LEROUX. (228)

A VENDRE

De gré à gré,

Le domaine de

PUY-GUION,

Situé près le bourg et commune de Cerisay, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bressuire.

Cette propriété, d'une contenance de 216 hectares, est particulièrement remarquable par la beauté du site, la qualité et l'agglomération des terres; elle est traversée par la grande route de Bressuire à Napoléon, et se trouve à quelques kilomètres seulement du tracé des chemins de fer d'Angers à Niort, et des Sables à Tours.

S'adresser, pour traiter, à M^e Barion, notaire à Bressuire (Deux-Sèvres), ou à M. Moram, régisseur à Clisson, près Bressuire. (215)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

CHATEAU DE BIZAY

et dépendances,

D'une contenance totale de 25 hectares 60 ares, commune d'Épieds, arrondissement de Saumur.

Morcellement facile. Le contrat sera reçu par le notaire qui présentera un acquéreur.

S'adresser à M^e RENOU, notaire à Chateaudun (Eure-et-Loir). (229)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON ET UN JARDIN

Sis à Saumur, quartier des Ponts, rue des Saulais, n^o 10.

S'adresser à M^{me} ALLAIN, propriétaire rue des Payens, ou à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (209)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 11.

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n^o 138.

S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (231)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE 1^o UNE MAISON

Rue des Potiers, n^o 11,

2^o UN CLOS DE VIGNE, Nommé le Clos-au-Loup, situé au Vau-Langlais, commune de Bagnoux, d'une contenance de 88 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. GORDARD, propriétaire, rue des Potiers, ou à M^e TOUCHALEAUME, notaire.

A VENDRE

POUR CAUSE D'UN PROCHAIN DÉPART, UNE MAISON AVEC COUR ET JARDIN,

Située place de Nantilly, vis-à-vis de l'église,

Composée : au rez-de-chaussée, d'un vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, et serre-bois, le tout de plein-pied.

L'escalier au fond du vestibule. Au premier, trois chambres à feu, avec cabinets et antichambres; jolie mansarde et grenier régnant sur le tout.

Deux caves voûtées sous la maison; dans la cour un hangar et les lieux d'aisances.

Deux entrées, une par la cour, l'autre par le jardin.

S'adresser à M^{me} veuve HERBAULT, qui occupe ladite maison. (214)

MAISON

ET DEUX JARDINS,

A VENDRE PRÉSENTMENT,

Ayant toutes les servitudes désirables.

Situés près Notre-Dame, ou le Jaugneau.

S'adresser à M. SIMON, marchand de chaussures, rue Saint-Jean, ou à M^e LEROUX, notaire. (219)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 28 mai 1864, il sera procédé, à trois heures de relevée, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 1,000 quintaux de blé, à livrer dans les magasins militaires de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

L'adjudication aura lieu à la Mairie de Saumur. (246)

VENTE D'HERBE.

M. PONNEAU prévient le public qu'il fera vendre, par jeux, la première herbe de l'île Labbé, située île Ponneau.

Cette vente se fera sur les lieux, tous les jours. (245)

A CÉDER,

Pour cause de décès,

Un FONDS d'épicerie, mercerie et faïence, à Chouzé-sur-Loire.

S'adresser à M. VALÉRY BESNIER-TULASNE. (247)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

PORTION DE MAISON AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE PORTION DE MAISON PREMIER et SECOND ÉTAGE,

Rue d'Orléans, n^o 69.

S'adresser à M^{me} SEONNET, rue de la Fidélité. (145)

Un JEUNE HOMME sortant du service, dans la cavalerie, où il a été pendant plusieurs années ordonnance d'un officier, ainsi que l'attestent son livret et des certificats de bonne conduite, désire se placer comme valet de chambre ou cocher, professions qu'il avait autrefois exercées.

S'adresser chez M. EDOUARD, au Croissant, rue Daillé. (248)

IL A ÉTÉ PERDU, dimanche, depuis l'établissement du gaz jusqu'à la rue d'Orléans, deux cols de point d'Angleterre, 1 mètre de Valenciennes non monté et une paire de manches garnies de deux rangs de Valenciennes.

Les rapporter au bureau du journal. (249)

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaupepire. (162)

NOUVELLE SOUSCRIPTION
Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in 8^o, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 195 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIODÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marche-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 MAI.			BOURSE DU 23 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 60	»	»	66 60	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 25	»	»	93 40	»	15
Obligations du Trésor.	436 25	»	1 25	437 50	1 25	»
Banque de France.	3352 50	»	2 50	3355	2 50	»
Crédit Foncier (estamp.).	1250	»	»	1240	»	10
Crédit Agricole, nouveau.	1210	5	»	1210	»	»
Crédit Foncier.	757 50	12 50	»	761 25	3 75	»
Crédit industriel.	782 50	»	»	785	2 50	»
Crédit Mobilier.	1148 75	»	13 75	1150	1 25	»
Comptoir d'esc. de Paris.	825	»	»	822 50	»	2 50
Orléans (estampillé).	882 50	2 50	»	875	»	7 50
Orléans, nouveau.	790	»	»	782 50	»	7 50
Nord (actions anciennes).	995	2 50	»	990	»	5
Est.	465	»	1 25	465	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	880	»	3 75	875	»	»
Lyon nouveau.	883 75	»	1 25	880	»	»
Midi.	648 75	»	6 25	647 50	»	1 25
Ouest.	502 50	»	»	500	»	2 50
C ^e Parisienne du Gaz.	1600	10	»	1585	»	15
Canal de Suez.	461 25	1 25	»	457 50	»	3 75
Transatlantiques.	570	»	15	575	5	»
Emprunt italien 5 0/0.	69 05	»	15	68 85	»	20
Autrichiens.	405	»	1 25	402 50	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	531 25	»	»	531 25	»	»
Victor-Emmanuel.	362 50	»	2 50	363 75	1 25	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	326 25	»	3 75	325	»	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	662 50	»	10	660	»	2 50
Saragosse.	568 75	»	3 75	560	»	8 75
Séville-Xérès-Séville.	408 75	1 25	»	406 25	»	2 50
Portugais.	310	»	»	305	»	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	»	»	303 75	»	»
Orléans.	297 50	»	»	297 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	295	»	»	296 25	»	»
Ouest.	292 50	»	»	293 75	»	»
Midi.	292 50	»	»	292 50	»	»
Est.	292 50	»	»	292 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.